

Le projet du collège Albert-Camus récompensé par l'ordre du Mérite

Ils sont 72 élèves à avoir été récompensés au sein du salon de la mairie de Dieppe, mercredi 19 juin, par l'association nationale des membres de l'ordre du Mérite de Dieppe. Ces 72 élèves du collège Albert-Camus de Neuville-lès-Dieppe ont été honorés suite à leur projet de transmission de la mémoire de la Shoah.

Ce projet avait été dévoilé le 8 mai dernier, devant le numéro 120 de la Grand-Rue de Dieppe. Deux pavés sont ancrés dans le sol; ils rendent hommage à Tsvila Herscovici et Dora Kahana, deux Dieppoises de confession juive qui ont été déportées en 1942 et assassinées à Auschwitz-Birkenau.

Des « citoyens de demain »

C'est donc ce projet, qui avait été mûri et travaillé pendant une année, qui a été récompensé au niveau départemental par un diplôme, que tous les élèves ont reçu ce mercredi, et d'une récompense de 1 000 €.

Comme l'explique le président de la commission jeunesse de l'association, Benjamin Gorgibus, ce genre de projet « **visé à faire des élèves des citoyens de demain, éclairés sur les questions d'antisémitisme et sur les crimes contre l'humanité** ».

L'association a choisi ce projet parmi d'autres, car le travail réalisé par les élèves de différentes classes et de différents niveaux du collège est également pluridisciplinaire. En effet, il a été piloté par trois professeurs: Nora Decharnia, qui enseigne le français, David Gasse, professeur d'Histoire, et Olivier Weil-Wolff, CPE du collège.

Pour Benjamin Gorgibus, la « **mission est accomplie et le message a été passé** ». Le message est si bien passé que l'association veut proposer le projet des collégiens au niveau national de l'ordre du Mérite.

Thomas Porcher

Tous les collégiens étaient très fiers de recevoir leur diplôme pour les récompenser pour leur projet à la mairie de Dieppe.

